

(GD) SPB/EL/MAV/EP H/SR



Arrivé le :
10 JUIN 2015
Mairie de BESSAN

PDL. 24386830639899
REF. 500710139266

5692

202 - 1 / 1 - 00000 - 1

Nos réf. Exploitation Electricité Béziers St Pons
Rue Jean Prevost

34500 BEZIERS
243 T 04391

Interlocuteur YANN SAINT-JEAN
Téléphone 0467354200
Télécopie 0467354228
Mail

MAIRIE DE BESSAN
HOTEL DE VILLE
MEMOIRE ECLAIRAGE PUBLIC
34550 BESSAN

Objet Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Entretien du réseau électrique

Le 03/06/2015

Madame, Monsieur,

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui développe, exploite et entretient le réseau électrique. ERDF assure également pour tous les consommateurs ayant souscrit un contrat auprès du fournisseur d'électricité de leur choix, le relevé des compteurs, les interventions techniques et le dépannage.

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente.

Nous sommes conduits à programmer **une** coupure(s) de courant

mercredi 1 juillet 2015 entre 08h00 et 12h00 de durée approximative **4 heures**

Votre point de livraison :

EP POSTE FRATERNITE
BD FRATERNITE PROLONGE

34550 BESSAN

Nous nous efforcerons de réduire au minimum la durée de l'interruption. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis.

Au cas où vous resteriez sans courant après la période indiquée, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage ERDF : **09 726 750 ..** suivi des deux chiffres de votre département.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

Mr MATHIEU Cédric

Rappel:

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ERDF (le positionner sur 0).